RÉPONDRE AUX BESOINS

de transports régionaux, nationaux et internationaux

En 2019, SNCF Réseau a organisé un débat public qui a réuni les collectivités territoriales, les associations d'usagers et d'habitants ainsi que les acteurs économiques du territoire. L'objectif pour SNCF Réseau était de soumettre au débat différentes modalités de construction de nouvelles voies ferrées entre Saint-Clair (commune de Calluire-et-Cuire) et Grenay, via la gare de Lyon Part-Dieu.

Prévue au cours de la prochaine décennie, cette opération vise 4 grands objectifs.



Répondre aux besoins de transports du quotidien dans une logique de développement durable:

- une desserte tous les quarts d'heure des territoires périurbains de Lyon sur les axes les plus chargés;
- une augmentation de la desserte des métropoles régionales.



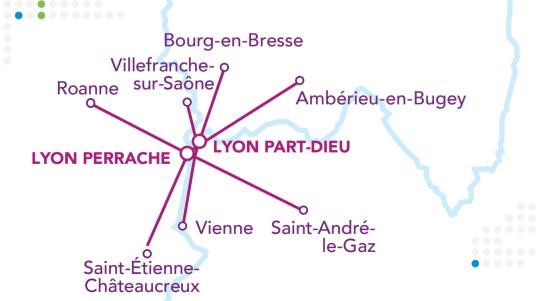
Conforter l'Étoile Ferroviaire Lyonnaise comme un carrefour ferroviaire d'importance régionale, nationale et internationale, et renforcer l'attractivité et la compétitivité de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

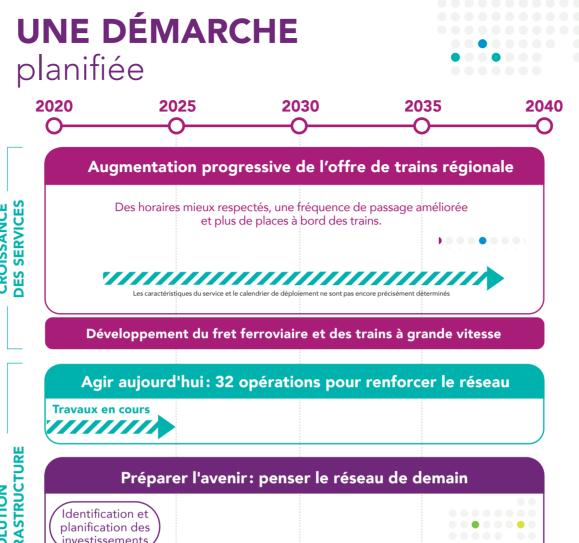


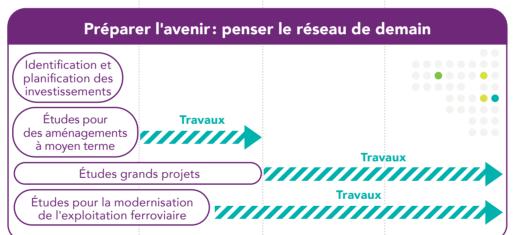
Contribuer au développement du transport de marchandises (fret) en offrant davantage de facilités d'exploitation du réseau ferroviaire.



Offrir 40 % de capacité supplémentaire à l'Étoile Ferroviaire Lyonnaise dans son secteur le plus densément utilisé, en cohérence avec les besoins de mobilité futurs.

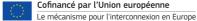








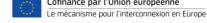
La réflexion continue pour augmenter la capacité d'accueil des trains sur le réseau Une concertation sur le projet est conduite par SNCF Réseau sous l'égide de deux garants désignés par la Commission Nationale du Débat Public (M. Jean-Claude RUYSSCHAERT et Mme Barbara SERRANO). Retrouvez les documents de travail et participez à la réflexion depuis le site internet dédié:











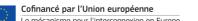




LYONNAISE



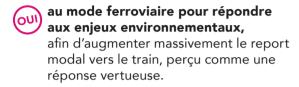




LES ENSEIGNEMENTS

du débat public

Les échanges issus du débat public ont permis à SNCF Réseau de dresser un constat sur les attentes et besoins des participants en termes de mobilité ferroviaire pour les années à venir.



à l'augmentation, dès maintenant, de l'amplitude horaire et de la fréquence des trains:

- développement progressif d'un "RER à la lyonnaise";
- amélioration de la capacité pour le transport de marchandises afin de faire circuler davantage de trains;
- modernisation du réseau existant et de son exploitation;

le développement de l'intermodalité: tarification unique, parkings, coordination entre autorités organisatrices des mobilités, accès au train.

une prise en compte des besoins propres à chaque territoire en particulier, l'amélioration de leur liaison avec Lyon.

une hiérarchisation des aménagements à réaliser dans la continuité des travaux en cours, jusqu'au long terme. Les participants au débat public ont en effet considéré que la vision d'ensemble des grands projets à très long terme, telle que présentée, était trop lointaine et onéreuse.

à la mise à 4 voies de la section entre Saint-Fons et Grenay, apparue comme un élément majeur du projet, et nécessaire pour améliorer globalement les niveaux

un approfondissement des études sur les variantes avec les voies en surface ou en souterrain entre Saint-Clair et Guillotière.

Les deux options ont en effet soulevé des interrogations diverses (intégration paysagère, coût, impact hydrogéologique, temps d'accès aux trains, types de trafic...).

un approfondissement des études sur (POUR) les options de phasage des grands projets.

Ces études permettront d'évaluer la possibilité de réaliser en plusieurs phases et de manière complémentaire le projet soumis au débat public sur le NFL long terme et le projet de contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise pour répondre au besoin de capacité identifié.

un développement équilibré pour du trafic entre les gares:

- augmentation des dessertes ferroviaires des gares de l'agglomération lyonnaise;
- développement des dessertes TGV de Lyon-Saint-Exupéry;
- meilleure connexion entre Saint-Exupéry et Lyon ainsi qu'avec les principales villes de la région;
- Le développement de la gare de Lyon Saint-Exupéry est considéré comme complémentaire à celui du hub de Part-Dieu, et non comme



participants aux réunions

réponses

35000

1600 participants sur les réseaux sociaux

rencontres

publiques (réunions,

ateliers, conférences...)



Fort de ce constat, SNCF Réseau a choisi 4 grandes orientations pour améliorer la capacité d'accueil des trains sur l'Étoile Ferroviaire Lyonnaise et répondre aux besoins des usagers.

SNCF Réseau a donc décidé de modifier le projet initial pour qu'il apporte rapidement des solutions concrètes aux difficultés actuelles rencontrées par les usagers. Ainsi, les équipes de SNCF Réseau lancent en 2020 plusieurs études portant sur différents projets de modernisation de l'Étoile Ferroviaire Lyonnaise.

La mise en place d'un tel service implique par exemple de renforcer la capacité d'accueil d'usagers des trains, d'augmenter l'amplitude horaire et la fréquence des trains d'optimiser l'utilisation des voies ferrées, et de permettre une meilleure coordination entre les différents trafics ferroviaires et transports en commun urbains.

••••••

Ce plan permettra de financer dès aujourd'hui, pour chaque amélioration du service (allongement des trains, augmentation progressive de la fréquence...), les besoins de modernisation de l'infrastructure correspondants (allongement des quais, renforcement de l'alimentation électrique, signalisation, capacité d'accueil des trains en gare, suppression de points de conflit de circulation...):

- il s'inscrira dans la continuité des travaux en cours dans l'Étoile Ferroviaire Lyonnaise (pour plus d'informations sur ces travaux, consultez la rubrique "AGIR aujourd'hui" du site internet);
- il s'appuiera sur les nouvelles technologies pour apporter rapidement des améliorations réelles et à moindre coût, et sur la réalisation par troncon et par étapes successives des grands projets de développement de l'Étoile Ferroviaire Lyonnaise.

Le site internet permet à chacun de s'informer et de participer tout au long du projet. Une concertation sera menée afin que le public puisse participer à la poursuite du projet et échanger sur les différentes options étudiées. Elle se déroulera sous l'égide de deux garants désignés par la Commission Nationale du Débat Public: M. Jean-Claude RUYSSCHAERT et Mme Barbara SERRANO.

